



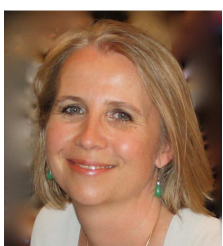
Catherine GELY



Nathalie DIDIER



Gérald CAPEL



**Sandrine
MAVERAUD**

• **CE OCCITANIE du 15 février : trajectoire GDD information en vue d'une consultation**

ODJ : - Le plan d'actions nécessaire à la mise en œuvre de la trajectoire d'évolution de l'activité GDD de l'Etablissement pour atteindre la cible prévisionnelle élaborée et arbitrée par l'Etablissement sur la base des résultats consolidés, faisant suite aux travaux préparatoires réalisés en agence.

L'atteinte à la cible estimée (fin 2017) est en partie conditionnée par les conclusions des entretiens professionnels (dont la campagne est en cours) et par l'effectivité de la baisse des charges ; sur ce dernier point et avant de pouvoir être consultés, il était donc nécessaire d'avoir un point d'étape sur l'évolution des charges GDD.

Première mesure = ARC indemnisation

Cette activité a été difficile à estimer car il a fallu dans un premier temps harmoniser les regards sur la planification : néanmoins après divers échanges avec les ELD sur les ressources à affecter en 2017 à l'ARC indemnisation, aucun gain n'est constaté. L'évolution de cette charge sera suivie tous les trimestres.

2^{ème} mesure d'impact = Externalisation des AE

Aujourd'hui nous travaillons avec le prestataire TESSI, cette phase permet, au-delà du transfert de saisie des AE, d'observer les contraintes associées au dossier en vue de préparer le déploiement total de la DSN (qui n'est pas encore utilisée par un nombre conséquent d'entreprises).

Il est encore nécessaire de procéder à des corrections techniques et les gains attendus ne seraient visibles qu'à la fin de phase de déploiement : au plus tôt en mai mais a priori plutôt fin du trimestre.

3^{ème} piste de gain : automatisation des dossiers DAL

L'Etablissement escompte 50% de baisse de charges à terme.

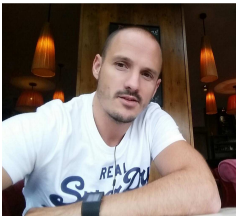
Cette évolution est conditionnée à la levée d'un nombre important de blocages ; cette opération sera effective après la 17 SI3 et donc les effets seraient visibles au plus tôt en novembre.

Les élus de la CFE CGC Métiers de l'emploi Occitanie ont réagi sur :

- L'accompagnement des ELD dans l'évaluation des impacts planification pour leur site



**Pascale
RAGIMBEAU**



**Jérôme
DULION**



**Véronique
MENVIELLE**

- Les liens incontournables de ce dossier avec la GPEC, sécurisant la notion de volontariat notamment.
- Sur les modalités et éléments pris en compte pour mesurer l'impact du plan d'action en termes de charges et d'ETP, mais aussi sur la faible prise en compte dans les calculs, des transferts de charges vers d'autres activités GDD
- L'articulation avec la période EPA/EP : nous sommes en pleine campagne d'entretiens alors que les principaux gains ne sont pas constatés et que leur effectivité est attendue essentiellement pour la fin de l'année.